

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

Société Anonyme au capital de 250 000 dinars

Siège social : 5 -ème étage Bloc B Immeuble la percée verte, 1090 Les Jardins de Carthage

Identifiant unique : 1515039J

Rapports du Commissaire Aux Comptes **Exercice clos le 31 décembre 2025**

RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société
DIDO CAPITAL PARTNERS SA
5 -EME ETAGE BLOC B IMMEUBLE LA PERCEE VERTE, 1090 LES JARDINS DE CARTHAGE

Rapport sur les états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **DIDO CAPITAL PARTNERS SA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **205 030 DT**, des capitaux propres s'élevant à **167 918 DT**, incluant une perte nette de l'exercice de **11 898 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par La Gérance, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

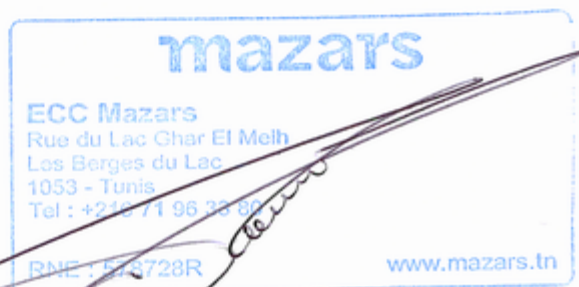
Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent au conseil d'administration.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité de la société avec la réglementation en vigueur.



Fait à Tunis, le 28 avril 2026

Le commissaire aux comptes
Mourad FRADI
ECC MAZARS

Etats Financiers au 31 décembre 2025

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 & AU 31 DECEMBRE 2024
(en dinars tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		-	-
Moins : amortissements Immobilisations incorporelles		-	-
		-	-
Immobilisations corporelles		13 548	13 548
Moins : amortissements Immobilisations corporelles		<3 952>	<2 597>
	3.1	9 596	10 951
Immobilisations financières		-	-
Moins : provisions Immobilisations financières		-	-
		-	-
		-	-
Total des actifs immobilisés		9 596	10 951
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 596	10 951
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Clients et comptes rattachés		53 653	60 588
Moins : provisions Clients et comptes rattachés		-	-
		53 653	60 588
Autres actifs courants	3.2	13 068	14 688
Liquidités et équivalents de liquidités	3.3	128 713	116 305
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		195 434	191 581
TOTAL DES ACTIFS		205 030	202 532

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 & AU 31 DECEMBRE 2024
(en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>			
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social, souscrit appelé, versé		-	-
Capital social, souscrit appelé, non versé		250 000	250 000
Actionnaire capital souscrit non versé		-	-
Résultats reportés		<70 184>	<41 568>
Total capitaux propres avant résultat		179 816	208 432
Résultat de l'exercice		<11 898>	<28 616>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.1	167 918	179 816
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total passifs non courants		-	-
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés		21 903	13 687
Autres passifs courants	4.2	15 209	9 029
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Total passifs courants		37 112	22 716
TOTAL DES PASSIFS		37 112	22 716
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		205 030	202 532

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 & AU 31 DECEMBRE 2024
(en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	5.1	185 610	137 951
Autres produits d'exploitation		-	-
<i>Total des produits d'exploitation</i>		185 610	137 951
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation des stocks produits finis et encours			
Achats consommés		304	269
Charges de personnel	5.2	22 214	308
Dotations aux amortissements et provisions		1 355	1 355
Autres charges d'exploitation	5.3	173 135	164 135
<i>Total des charges d'exploitation</i>		197 008	166 067
<i>Résultat d'exploitation</i>		<11 398>	<28 116>
Charges financières nettes		-	-
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires		-	-
Autres pertes ordinaires		-	-
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<11 398>	<28 116>
Impôt sur les bénéfices		<500>	<500>
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		<11 898>	<28 616>
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		<11 898>	<28 616>
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		<11 898>	<28 616>

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 & AU 31
DECEMBRE 2024
(en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net	<11 898>	<28 616>
Effets des modifications comptables		
Ajustements pour :	1 355	1 355
Amortissements et provisions		
Variation des :		
- Autres actifs non courants	6 935	<42 591>
- Autres actifs	1 620	<10 832>
- Fournisseurs et autres dettes	14 396	10 340
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	12 408	<70 343>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Acquisitions d'immobilisations	-	-
Cessions d'immobilisations	-	-
Acquisitions d'immobilisations financières	-	-
Cessions d'immobilisations financières	-	-
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>	-	-
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Distribution des dividendes	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	12 408	<70 343>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	116 305	186 648
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	128 713	116 305
Variation de trésorerie	12 408	<70 343>

**Notes aux Etats Financiers au 31 décembre
2025**

I. Présentation de la société

La société DIDO CAPITAL PARTNERS SA est une société anonyme créée en 2017, ayant pour objet l'exercice d'activités de gestion de fonds communs de placement à risque, tant en Tunisie qu'à l'étranger, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

II. Référentiel comptable et principales méthodes comptables

1. Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 de la société DIDO CAPITAL PARTNERS SA ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable tunisien des entreprises fixé par la loi N 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, des capitaux propres et du passif.

En matière de présentation de ses états financiers, la société DIDO CAPITAL PARTNERS SA a opté pour les modèles autorisés pour établir son état de résultat et son état de flux de trésorerie.

2. Base de mesure et principes comptables pertinents

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

- Base de mesure :

Les éléments d'actif et de passif de la société DIDO CAPITAL PARTNERS SA sont évalués au coût historique.

- Unité monétaire :

Les états financiers de la société DIDO CAPITAL PARTNERS SA sont libellés en Dinar Tunisien.

III. Notes relatives au Bilan - Actifs

Actifs Non courants

3.1 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
EQUIPEMENT DE BUREAU	13 548	13 548
AMORTISSEMENTS IMMOBIL I	<3 952>	<2 597>
Total	<u>9 596</u>	<u>10 951</u>

Actifs courants

3.2 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
CREDIT IS A REPORTER	12 803	3 322
FOURNISSEURS DEBITEURS	201	-
CHARGES CONSTATEES D'AV	64	35
RETENUE A LA SOURCE/CA	-	3 647
CREDIT DE TVA A REPORTER	-	7 684
Total	<u>13 068</u>	<u>14 688</u>

3.3 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Banque	128 551	102 333
Caisse	162	119
CHEQUES A ENCAISSER	-	13 853
Total	<u>128 713</u>	<u>116 305</u>

IV. Notes relatives au Bilan – Capitaux propres et passifs

4.1 Capitaux propres

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de la société s'élèvent à 167 918 DT, contre 179 816 DT au 31 décembre 2024, enregistrant une diminution liée à la perte nette de l'exercice.

Le tableau de variation des capitaux propres de la société se présente comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>Variation</u>	<u>31/12/2025</u>
Capital social, souscrit appelé, versé	250 000	-	250 000
Capital social, souscrit appelé, non versé	-	-	-
Actionnaires capital souscrit non versé	-	-	-
Résultats reportés	<41 568>	<28 616>	<70 184>
Résultat de l'exercice	<28 616>	<16 718>	<11 898>
TOTAL	<u>179 816</u>	<u><11 898></u>	<u>167 918</u>

4.2 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Compte courant Thomas Seidensticker	3 107	3 107
ETAT-AUTRES CHARGES A PAYER	4 881	2 582
CHARGE A PAYER	5 930	2 132
C.N.S.S	112	-
CREDITEURS DIVERS	779	-
CSS à payer	400	400
IMPOT A LIQUIDER	-	500
PERSONNEL REMUNERATION	-	308
Total	<u>15 209</u>	<u>9 029</u>

V. Notes sur l'état de résultat

5.1 Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Commissions de gestion d'OPCVM	185 610	137 951
Total	185 610	137 951

5.2 Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Personnel extérieur	97 650	94 500
Honoraires	34 052	36 102
Honoraires assistance	18 000	18 000
Voyages et déplacements	14 584	10 014
Services extérieurs	6 865	3 923
Droit d'enregistrement	450	450
Publicité et publication	251	253
Autres droits	320	143
CSS	400	400
TCL	442	328
Entretien et réparation	83	-
Droit de timbre	26	22
TFP	8	-
FOPROLOS	4	-
TOTAL	173 135	164 135

ANNEXE

DIDO CAPITAL PARTNERS SA

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025 & AU 31 DECEMBRE 2024
(en dinars tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	185 610	137 951
MARGE COMMERCIALE	185 610	137 951
Achats consommés	304	269
MARGE SUR COÛT MATIERE	185 306	137 682
ACTIVITE TOTALE	185 610	137 951
Marge brute totale	185 306	137 682
Autres charges externes	<193 919>	<163 400>
VALEUR AJOUTEE BRUTE	<8 613>	<25 719>
Impôts et taxes	<1 430>	<1 042>
Charges de personnel		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	<10 043>	<26 761>
Produits des placements	-	-
Charges financières	-	-
Autres gains ordinaires	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-
Dotation aux amortissements et aux provisions	<1 355>	<1 355>
Impôt sur le résultat ordinaire	<500>	<500>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	<11 898>	<28 616>
Eléments extraordinaires net d'impôt		
Résultat net après modifications comptables	<11 898>	<28 616>